

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

AVIS MODIFICATIF

MULTI-GARES (France)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution de contrats d'occupation temporaires du domaine public ferroviaire pour l'occupation de ~~28~~ **30** emplacements commerciaux répartis dans ~~28~~ **30** gares dédiés à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions

I. DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

▪ Description des emplacements

~~Vingt-huit (28)~~ **trente (30)** emplacements (Emprises au sol) répartis dans les **trente (30)** ~~vingt-huit (28)~~ gares suivantes (1 emplacement / gare) :

Emplacement 1 en gare de Paris Gare de Lyon : 6m² environ situés dans le Hall 2

Emplacement 2 en gare de Paris Saint-Lazare : 12m² environ situés sur le parvis Cour de Rome

Emplacement 3 en gare de Paris Est : 5m² environ situés sur le parvis

Emplacement 4 en gare de Paris Montparnasse : 5m² environ situés niveau C, à droite de la passerelle centrale de la gare

Emplacement 5 en gare de Lyon Part-Dieu : 9m² environ situés dans le hall voyageur

Emplacement 6 en gare de Lyon Perrache : 6 m² environ situés dans le hall voyageur zone d'attente

Emplacement 7 en gare de St Etienne : 9m² environ situés sur le parvis

Emplacement 8 en gare de Clermont-Ferrand : 9m² environ situés sur le parvis

Emplacement 9 en gare de Chambéry : 6m² environ situés sur le parvis

Emplacement 10 en gare de Grenoble : 10 m² environ situés dans le hall RDC

Emplacement 11 en gare de Strasbourg: 5m² environ situés dans le hall central

Emplacement 12 en gare de Metz : Surface à définir et située dans le hall départ. Il est précisé que les surfaces pourront être ajustées, les surfaces définitives de l'emplacement seront mentionnées dans le dossier de consultation.

Emplacement 13 en gare de Nancy : 5m² environ situés Galerie du Hall Thiers vers Hall République

Emplacement 14 en gare de Reims : 50m² environ situés sur le parvis

Emplacement 15 en gare de Besançon-Viotte : 4m² environ situés en intérieur de gare (Entrée sous-sol)

Emplacement 16 en gare de Dijon : 8m² environ situés sur le parvis Entrée Rotonde

Emplacement 17 en gare de Toulouse : 10m² environ situés sur le parvis extérieur

Emplacement 18 en gare de Bordeaux St-Jean : entre 18m² et 30m² environ situés sur le parvis Charles Domerck

Emplacement 19 en gare de Bayonne : 8m² environ situés sur le parvis

Emplacement 20 en gare de Rennes : 10m² environ situés dans le hall niveau 2 zone arrivée Terrasse

Emplacement 21 en gare de St Malo : 4m² environ situés dans le hall

Emplacement 22 en gare de Nantes : 30m² environ situés dans le Hall voyageur Mezzanine

Emplacement 23 en gare de Tours : 24m² environ situés Rue Entrée Edouard Vaillant

Emplacement 24 en gare d'Angers St-Laud : 27m² environ situés dans le Hall espace attente

Emplacement 25 en gare de Trouville-Deauville : 20m² environ situés Parvis Côté place de la gare

Emplacement 26 en gare de Marseille St-Charles : 40m² environ situés sur le parvis

Emplacement 27 en gare de Nice Ville : 5m² environ situés sur le parvis

Emplacement 28 en gare de Cannes : 10m² environ situés Parvis coque Police

Emplacement 29 en gare de Toulon : 5m² environ situés dans le Hall

Emplacement 30 en gare de Montpellier Sud de France : 23m² environ situés dans le hall au cœur d'un kiosque ouvert

L'ensemble de ces emplacements représentent des emprises au sol.
Il appartient au candidat de fournir sa structure.
Seuls les mobiliers type triporteurs seront acceptés.

Pour rappel, cette consultation commerciale porte sur ~~vingt-huit (28)~~ **trente (30)** emplacements situés dans ~~vingt-huit (28)~~ **trente (30)** gares différentes.

Il est entendu que chaque candidat peut manifester son intérêt au choix sur un ou plusieurs des emplacements visés ci-dessus.

Dans le cas où l'intérêt est porté sur plusieurs emplacements, le candidat devra déposer une offre par emplacement choisi.

Les éléments techniques de chaque emplacement seront précisés dans le dossier de consultation qui pourra être téléchargé directement sur le site de Retail & Connexions après la date de clôture de dépôts des intérêts.

▪ **Activité autorisée – Durée de l'occupation**

- Activité autorisée sur l'emplacement : Glacier artisanal et/ou Frozen Yogurt artisanal
- Durée de l'occupation: 3 mois à compter de la date de mise à disposition de l'emplacement
- Date de mise à disposition prévisionnelle de l'emplacement : 19 Juillet 2021

II. MODALITES SOMMAIRES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **09/06/2021 à 20h00**.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le **23/06/2021 à 20H00**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : 12/07/2021